

Villalba B. - Temporalités négociées, temporalités prescrites. L'enjeu du délai

Bruno Villalba, maître de conférences science politique, Sciences Po Lille, Membre du Ceraps, Rédacteur en chef d'Études Rurales (EHESS - Collège de France - CNRS)

La communication s'insère dans une réflexion construite à partir d'une analyse de sociologie politique sur la confrontation des temporalités politiques et écologiques. Partant du constat de l'échec répété des négociations internationales à produire une réorganisation des politiques environnementales ou une constatation des limites actuelles des projets politiques dans ce domaine (La Charte de l'environnement est sensée, avec la constitutionnalisation du principe de précaution, pourtant engager une vaste réorientation des objectifs de la puissance publique), l'enjeu est d'analyser la compatibilité des temporalités démocratiques (régime d'historicité, perspectives continuistes du temps du projet politique, rythmes de prise de décision, etc. Hartog F., 2003) avec les temporalités de l'écologie, marquée par les irréversibilités (Dupuy J.-P., 2002). Le long terme — qui structure l'organisation de la décision politique (Rosanvallon, Gauchet...) — est de plus en plus questionné par l'irruption du court terme (Rosa sur le plan social; Meadows et plus récemment Bourg, Dobson... sur le plan écologique).

Cela révèle un décalage fondamental — qu'il nous est encore difficile d'explorer— entre la manière dont nous imaginons le long terme et la réalité matérielle des phénomènes écologiques (dérèglement climatique, pénuries énergétiques, épuisement des ressources, sixième extinction de la biodiversité, empoisonnement de l'environnement, explosion des inégalités sociales, développement de la surveillance généralisée, guerre pour les ressources y compris pétrolières en Irak...). Autrement dit, cela révèle le décalage entre, d'une part, notre capacité à créer les conditions pour que le long terme ne puisse jamais advenir et, d'autre part, notre ingéniosité pour sans cesse repousser la prise en compte du délai qu'il nous reste... Car, en matière d'écologie politique (la manière dont la politique actuelle se saisit de l'enjeu écologique), ces dispositifs supposent que nous disposons d'un temps conséquent, d'une *durée* suffisante pour adapter, *lentement*, notre représentation du futur aux contraintes de plus en plus actuelles de l'urgence écologique. Or, l'environnement n'est pas un simple problème de long terme, de responsabilité vis-à-vis des générations futures. Au contraire, l'environnement est un problème historiquement enraciné dans l'élaboration de notre société productiviste, consumériste, basée sur une construction continuiste du temps politique (Arendt). Mais, si on croise le problème climatique (en insistant notamment sur l'imminence des points de rupture et des effets d'emballement) avec la question énergétique (pic pétrolier imminent, déclin inéluctable des matières premières, risques de ruptures d'approvisionnement électrique dès cet hiver...), alors *le problème climatique est moins un problème de long terme qu'un problème de compte à rebours, moins un problème de durée qu'un problème de délai*. Dès lors, l'enjeu n'est pas tant d'arriver à penser le long terme (puisqu'en fait nous le faisons déjà à travers le prisme du mythe du développement, du progrès technoscientifique ou de la croissance continue), mais plutôt d'arriver à penser le

compte à rebours (comme nous y invite certains théoriciens de l'écologie politique) et donc la possibilité de l'inexistence du long terme, la possibilité de « *la fin de tout but possible* » (Günther Anders).

L'enjeu climatique ne nous laisse pas le choix : la politique —notamment en démocratie— doit désormais construire ses objectifs non plus en fonction d'une vision idéale d'un temps sans cesse renouvelé, mais comme inscrits dans un *délai* nous imposant de réaliser des choix qui seuls permettront la continuité réelle de l'existence de nos sociétés. Le délai est donc caractérisé par une double face : la prise en compte d'un compte à rebours (résultant du cumul des crises environnementales et sociales) et l'acceptation d'une courte période pendant laquelle nous serons contraints à effectuer les choix salutaires.

Pour faire face à cette cécité des temps politiques qui frappe nos sociétés démocratiques, nous devons donc accepter de faire un effort d'imagination pour enfin regarder en face ce décalage entre l'urgence actuelle et la faiblesse des réponses collectivement élaborées. Cet effort d'imagination passe, tout d'abord, par la nécessité d'accepter cette urgence. Rien n'est moins facile, tant nous continuons à nous bercer —au Nord comme au Sud— de l'illusion que la corne d'abondance de la science et du progrès pourra résoudre tous les problèmes, dans l'égalité et la justice universelle... L'imagination passe ensuite dans notre capacité collective à explorer des pistes qui pour l'instant, n'ont rien d'attrayantes. Ces pistes concernent la possibilité d'envisager en premier lieu la *contrainte temporelle* : nous sommes face à un ultimatum que nous ne pouvons continuer à nier. Elles concernent ensuite la *contrainte exogène* (perspective de l'anthropocène, Grinevald J., 2008) De plus en plus, nous devons faire face à une *contrainte égalitaire*, qui redessine les relations entre humain et non-humains. Enfin, elles évoquent la *contrainte sociale* : la *sobriété* devient une condition nécessaire du partage dans un monde fini (la carte carbone, le revenu maximum autorisé...). La démocratie ne pourra faire l'économie d'explorer, rapidement, ces pistes, au lieu de se mettre l'accent sur les procédures à choisir pour envisager, un jour, plus tard, de construire un débat à la hauteur de l'enjeu écologique (Bourg et Whiteside).

Ces pistes conditionnent la possibilité de maintenir des choix pour les générations futures. Elles peuvent apparaître comme restrictives de nos libertés de choix actuelles. Mais elles seules peuvent permettre de reculer l'échéance et la brutalité de la fin de nos idéaux démocratiques.